

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENNEC EN DATE DU 10 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le neuf juin, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Serge LE GOFF, Adjoint.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Alain BOIN, Jean-Marc LE SAINT, Sonia DOLHEM, Sarah LE DIGARCHER, Christine LE ROY, Michel LOZAHIC.

Absents excusés :

Gilbert LE VAILLANT donne procuration à Sarah LE DIGARCHER

Aurélien LE GONIDEC donne procuration à Serge LE GOFF

Thierry ROGER donne procuration à Jean-Marc LE SAINT

Loïc LE CALVEZ

Votants : 14

Secrétaire de séance : Sonia DOLHEM

1 – Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Ont été élus par 12 voix pour et 2 votes blancs les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délégués titulaires : Gilbert LE VAILLANT, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ

Délégués suppléants : Sarah LE DIGARCHER, Alain BOIN, Joële GERVAISE

2 – Institution de la Commission Communale des Impôts Directs conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur Régional et ou Départemental des finances publiques.

Auparavant, la commune doit établir une liste de contribuables.

Pour les communes de moins de 2 000 habitants, le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 contribuables.

Liste adoptée par les membres du Conseil municipal.

Fin de séance : 18h20